

PROCES VERBAL(PV) DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION CFDT MAE TANANARIVE MADAGASCAR

Date : 22 décembre 2025

Lieu : Salle interservices – Ambassade de France - Antananarivo

Présents : Miary, Tiana, Marcel, Nina, Nadia, Helina, Lorys, Tracy, Mamy Yves, Rakoto
La liste d'émargement est annexée au présent procès-verbal.

Ayant attendu les retardataires, la séance est ouverte à 13h00.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte après une brève allocution d'introduction et de bienvenue.

Un tour de table est ensuite organisé afin de permettre la présentation de l'ensemble des membres présents.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la dernière AG (12 décembre 2024)
3. Fonctionnement de la section et renouvellement Bureau
4. Adhérents et cotisations RL 2026
5. Divers : questions réponses libres

L'ordre du jour est présenté à l'Assemblée.

Après discussion, il est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 décembre 2024

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 décembre 2024 est soumis à l'approbation des membres.
Il est validé à l'unanimité.

3. Fonctionnement de la section et renouvellement Bureau

Les membres du bureau en place sont reconduits:

- Secrétaire de Section : Miary ANDRIANTSEHENO
- Secrétaire Adjoint : Nadia HOAREAU
- Membres Bureau : Tiana RUPP-RAKOTOMALALA, Hary Nina ANDRIAMASINORO et Mamy Yves RAKOTOMANGA

4. Point sur les adhérents et cotisations 2026

- La section compte 26 adhérents à jour de leurs cotisations en 2025, titulaires compris
- Rappel sur les cotisations des adhérents : comme décidé lors de l'Assemblée Générale de novembre 2021, les cotisations pour les recrutés locaux sont payées en décembre pour un règlement à la caisse centrale du syndicat en début d'année. Les adhérents du bâtiment ambassade regrouperont leurs cotisations auprès de Nadia HOAREAU (Service Social CGF), les adhérents hors ambassade, auprès de Miary ANDRIANTSEHENO (IFM).
- Lors du Conseil syndical réuni le 10 décembre 2025 à Paris, le budget prévisionnel 2026, présenté par le trésorier du syndicat, a été adopté par les conseillers syndicaux, le quorum étant atteint. Il a été acté à cette occasion que le barème des cotisations des ADL demeurera inchangé pour l'année 2026.

5. Divers : questions réponses libres

- Il est annoncé que la permanence dans le bureau 128 de l'Ambassade reprend en janvier les jeudis de 12h30 à 14h00.
- Lecture par Tracy de la lettre de Thierry Franquin, le secrétaire général de la CFDT MEAE, dans laquelle, il rappelle plusieurs points défendus par la CFDT-MEAE, notamment :
 - le télétravail à l'étranger,
 - la mise en place de la protection sociale complémentaire,
 - les préoccupations liées au coût de la vie et à la revalorisation salariale des ADL pour l'année 2024.
- Au niveau du CSAM, il est rappelé que la CFDT-MEAE demeure l'organisation la plus active dans la défense des droits des ADL.
- L'année 2026 sera une année de Congrès pour la CFDT-MEAE, qui se tiendra du 2 au 4 juin 2026. Les détails préparatifs seront transmis aux sections début 2026
- La section dispose d'une Lettre d'information ; l'ensemble des adhérents est invité à y contribuer par la proposition ou la rédaction d'articles.
- Une rencontre a eu lieu avec la Consule générale, au cours de laquelle la demande de la section concernant la gratuité des frais administratifs et des visas a été évoquée. Une réponse favorable a été apportée à cette demande.
- Concernant le cadre salarial, la demande de la section poursuit son avancement : une refonte est actuellement en cours avec la SGA.
- Sujet abordé concernant la demande de prise en charge du transport des agents de l'IFM pour passer les concours – 3^{ème} voie.

L'ordre du jour ayant été épousé, la séance a été levée à 13h55.

Pour la section,

Miary ANDRIANTSEHENO
Secrétaire

Nadia HOAREAU
Secrétaire Adjoint